

Gigondas et les Dentelles Sarrasines

Une randonnée proposée par P.O Express

Une randonnée sensationnelle proposant des sublimes panoramas au niveau des Dentelles Sarrasines.

Cette randonnée est une variante de [celle-ci](#) elle permet de contourner les Dentelles Sarrasines par leur face Sud.

Attention : à ne pas entreprendre les lendemains de pluie, ni par temps de vent violent.



Durée :	3h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	7,20 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	404 m	Activité :	À pied
Dénivelé négatif :	401 m	Régions :	Monts de Vaucluse, Dentelles de Montmirail
Point haut :	583 m	Commune :	Gigondas (84190)
Point bas :	228 m		

Description

Se garer au niveau du parking à proximité de la Salle des Fêtes : Faubourg des Quatre Maires.

(D/A) Rejoindre la Rue de la Libération et la suivre à droite.

Quelques mètres après, rester sur cette dernière en ignorant l'itinéraire Chapelle Saint-Côme.

(1) À l'intersection suivante, prendre en épingle à gauche le chemin de la Canal et par la même occasion le balisage Jaune et Rouge du GRP® des Dentelles de Montmirail.

Continuer sans cesse sur le GRP® jusqu'à atteindre une jonction à proximité de la D229.

(2) Quitter le GRP® et prendre la petite montée à droite non balisée mais sentier évident.

Après avoir longé des vignes, évoluer dans un sous-bois, puis de nouveau longer des vignes avant d'emprunter une piste sur la gauche (panneau indicatif : direction Col du Cayron).

Plus loin, s'engager sur une montée à gauche et déboucher sur une piste. L'emprunter à droite pour atteindre le Col du Cayron.

(3) S'engager sur l'itinéraire des dentelles, balisage Bleu. Par une forte montée, parvenir rapidement aux Dentelles Sarrasines.

(4) **Attention ici** : conserver une vigilance absolue sur cette partie qui est certes la plus incroyable mais aussi la plus difficile.

Au panneau indicatif, prendre à gauche l'itinéraire du Rocher du Turc et Col d'Alsau.

Atteindre l'autre versant des Dentelles qui est à l'abri du vent et profiter des merveilleux panoramas avant d'entamer une descente assez technique menant sur une piste forestière et au Col d'Alsau.

(5) Suivre la piste forestière à droite pour rejoindre une intersection avec panneau indicatif.

(6) S'engager à droite pour accéder au Rocher du Midi.

Au niveau des tables de pique-nique, emprunter à gauche le sentier transformé en escaliers menant à la table d'orientation du Rocher du Midi. Profiter ici d'un panorama à 360° époustouflant.

(7) Revenir à l'intersection précédente.

(6) Prendre l'itinéraire à droite en direction de Gigondas. Suivre sans cesse la piste en ignorant les départs latéraux et rejoindre une route et le GRP® des Dentelles de Montmirail.

Points de passages

D/A Parking Salle des Fêtes de Gigondas
N 44.165575° / E 5.005293° - alt. 228 m - km 0

1 Intersection de la boucle - Église Sainte-Catherine d'Alexandrie (Gigondas)
N 44.164231° / E 5.005296° - alt. 252 m - km 0.19

2 Abandon GRP
N 44.166002° / E 5.013459° - alt. 266 m - km 0.96

3 - Col du Cayron
N 44.158931° / E 5.024649° - alt. 395 m - km 2.44

4 - Dentelles Sarrasines
N 44.156459° / E 5.026659° - alt. 494 m - km 2.9

5 Col d'Alsau
N 44.152995° / E 5.019259° - alt. 449 m - km 3.9

6 Carrefour du - Rocher du Midi
N 44.155814° / E 5.010288° - alt. 419 m - km 4.93

7 - Rocher du Midi
N 44.158067° / E 5.010938° - alt. 459 m - km 5.22

8 GRP
N 44.160309° / E 5.003194° - alt. 283 m - km 6.47

D/A Parking Salle des Fêtes de Gigondas
N 44.165462° / E 5.005357° - alt. 231 m - km 7.2

(8) Emprunter la route à droite et quelques mètres après, entrer dans le village de Gigondas, tout en restant constamment sur le GRP®. Dépasser la Mairie, poursuivre Rue Eugène Raspail. Retrouver l'intersection du début de parcours.

(1) Reprendre à gauche le même inverse de l'aller afin de retrouver le parking de la Salle des Fêtes de Gigondas (D/A).

Informations pratiques

Randonnée en vidéo sur le lien suivant <https://youtu.be/jzVosCbda-A>

Attention aux personnes sujettes au vertige au niveau des Dentelles.

Bâtons fortement conseillés surtout pour la descente entre (4) et (5).

A proximité

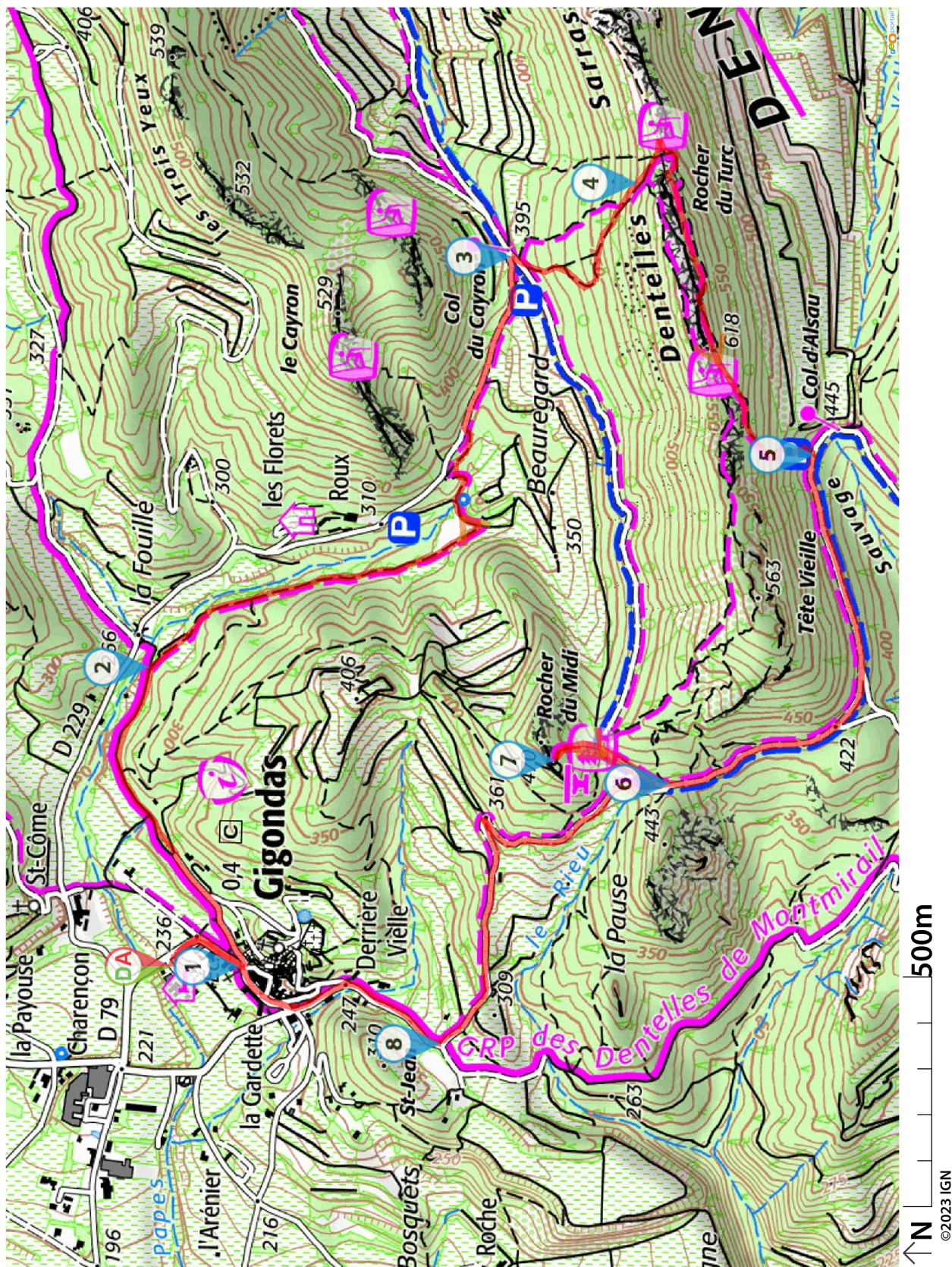
En fin de parcours, un sentier botanique se trouve au pied des ruines du château de Gigondas.

La Tour Sarrasine à 700 m du Col d'Alsau

Cascade de Saint Christophe à Lafare.

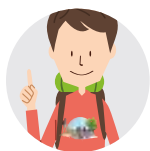
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-gigondas-et-les-dentelles-sarrasines/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

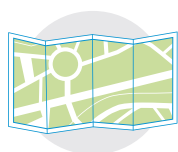
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



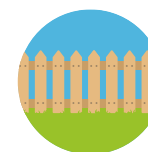
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



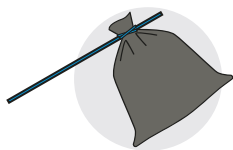
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.